

**motion des personnels du Cnam
réunis en assemblée générale le mardi 12 décembre 2006
sur l'évaluation-notation**

Nous dénonçons une procédure d'évaluation :

- **qui accentue la division entre les statuts de personnels** – certains étant notés, d'autres pas ;
- **qui mise sur l'individualisme et la concurrence entre collègues**, en prétendant fixer nos objectifs de travail et évaluer la manière dont nous les remplissons sans jamais poser la question de l'évaluation collective de l'équipe, du service, de l'établissement auquel nous appartenons ;
- **qui n'améliore globalement ni nos carrières, ni nos salaires** et ne crée aucun poste ;
- **qui ne coûte pas un euro à l'administration**, les gains des uns étant financés par les économies réalisées sur les autres ;
- **une procédure complexe et incontrôlable**, qui ne protège pas nos droits, laisse chaque agent isolé devant son supérieur hiérarchique, ne prévoit pas de voies de recours ;
- **une procédure dangereuse pour nos statuts**, qui cherche à nous enrôler dans une « culture de la performance » à l'opposé de la notion de service public.

Nous demandons à l'établissement et à sa tutelle:

- **le gel de la mise en place de la procédure d'évaluation-notation** ; dont la mise en place des fiches de fonction, des objectifs et des entretiens
- **la mise en place d'une réelle évaluation collective** avec l'organisation de concertation dans tous les services sur le fonctionnement des entités, les conditions de travail et les moyens nécessaires à l'accomplissement des missions ;
- **le respect de l'égalité dans l'attribution des mois de réduction d'ancienneté** (attribution automatique de bonifications pour tous les personnels) ;
- **aucune majoration de la durée d'échelon.**